



Paris, le 20 janvier 2020

à

M. Olivier BROCHET
Directeur de l'AEFE
Agence pour l'Enseignement Français à
l'Étranger
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
23 place de Catalogne
75014 PARIS

Objet : Préavis de grève pour la journée du 6 février 2020.

Monsieur le Directeur,

Dans la droite ligne des attaques à l'encontre de la Fonction Publique et de ses agents, le projet de retraite par points est lourd de menaces pour l'ensemble des salariés, encore plus pour les fonctionnaires et spécifiquement pour les personnels enseignants et d'éducation. C'est une remise en cause du système solidaire et intergénérationnel par répartition. Dans l'état actuel du projet, le niveau des pensions des personnels de l'éducation nationale serait particulièrement impacté. Ceci n'est pas acceptable.

D'autre part, à l'étranger, les annonces faites suite à la réforme ne permettent pas d'assurer la pérennité du service public d'éducation dans le réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Bien au contraire, les premières mesures mises en application vont toutes dans le sens d'une privatisation à marche forcée qui conduira à terme à la destruction du réseau de l'Agence : fermetures de postes de fonctionnaires, multiplication des écoles partenaires, formation au rabais pour les personnels non-titulaires.

Concernant l'Éducation nationale, les personnels seront également en grève contre la réforme du baccalauréat. S'agissant des E3C, nous en demandons l'annulation.

Pour faire entendre notre profond désaccord avec les mesures prises par le gouvernement, nous déposons donc un préavis de grève pour l'ensemble des personnels des établissements du réseau AEFE pour la journée du 6 février 2020.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Clémence CHAUDIN
SNUipp-FSU Hors de France

Patrick SOLDAT
SNES-FSU Hors de France

Anthony DELTOUR
SNEP-FSU Hors de France